



Réservé aux abonnés

Stéphane Richard: «Il n'est pas de la compétence des maires d'interdire la 5G»

ENTRETIEN - Le PDG d'Orange prend position dans le débat très tendu sur le déploiement de la 5G.

Par **Elsa Bembaron** et **Enguérand Renault**
Publié hier à 18:55, mis à jour il y a 8 heures



Stéphane Richard, PDG d'Orange, se félicite que le gouvernement ait tapé du poing sur la table pour éviter une hystérisation du débat sur la 5G. *François BOUCHON/Le Figaro*

EXCLUSIVITÉ ABONNÉS

Les lettres des journalistes

Chaque semaine l'actualité est revisitée par nos journalistes experts

CHOISIR MES LETTRES

La 5G est sous le feu des critiques. Un emballement dont se serait bien passé le secteur des télécoms, alors que les enchères pour les attributions des fréquences 5G commenceront le 29 septembre. Il en coûtera au moins 2,17 milliards d'euros aux quatre opérateurs. Stéphane Richard, le PDG d'Orange, se félicite que le gouvernement ait tapé du poing sur la table pour éviter une hystérisation du débat.

LE FIGARO. - La 5G est un sujet de crispation. En a-t-on besoin?

Stéphane RICHARD. - La 5G s'inscrit dans un débat sociétal plus vaste. Le numérique suscite des interrogations sur les éventuelles addictions qu'il génère, le rapport aux enfants, aux autres... Mais cette lassitude présumée ne se reflète pas dans les comportements. Après le confinement, qui a démontré à quel point le numérique était vecteur de liens sociaux, nous avons assisté à une envolée de la demande pour la fibre et le trafic de données mobiles continue de croître de 40 % par an. Si nous ne déployons pas la 5G, à ce rythme de croissance de l'utilisation des réseaux, la 4G sera saturée dans les grands centres urbains dès 2022. Affirmer que la 5G sert à regarder des vidéos dans des ascenseurs est plus que réducteur. Cette technologie trouve des applications dans de nombreux domaines, à commencer par

l'industrie 4.0 ou la santé, car elle est une des conditions nécessaires au déploiement de la télémédecine. La 5G est très attendue par le corps médical.

Les maires ont-ils le droit d'interdire le déploiement de la 5G?

Il n'est pas de la compétence des maires d'interdire la 5G. Le Conseil d'État a déjà tranché sur ce sujet: une collectivité locale n'a pas compétence à s'opposer à la téléphonie mobile. En revanche, il faut qu'une discussion s'installe dans les villes qui en feront la demande. Nous organiserons des forums sur la 5G là où les gens se posent des questions. Il sera compliqué pour une grande ville de prendre une position radicale sur la 5G, car elle sera pénalisée en termes d'attractivité par rapport à d'autres villes qui auront la 5G. Enfin, la 5G, c'est aussi une promesse de développement des objets connectés, indispensables pour les smart cities: les municipalités auront besoin de la 5G pour réaliser leur transition écologique.

La 5G présente-t-elle un risque sanitaire?

Depuis vingt-cinq ans, plus de 20.000 études portant sur l'impact des ondes sur la santé ont été réalisées dans le monde: aucune n'a jamais mis en évidence de risque sanitaire. La bande de fréquence des 3,5 GHz, qui va être dédiée à la 5G, ne présente aucune différence avec les autres fréquences déjà utilisées dans la téléphonie mobile. Sur ce point, la question ne porte pas tant sur les fréquences que sur la puissance utilisée. En France, les mesures d'exposition révèlent que nous nous situons à des niveaux qui sont de 50 à 100 fois inférieurs aux maximums autorisés.

À partir de 2023, nous pourrions être amenés à utiliser des fréquences plus hautes, dites millimétriques (26 GHz). Ce sont des fréquences qui soulèvent de nouvelles interrogations, même si de nombreuses autorités sanitaires à travers le monde ont déjà conclu à leur innocuité. Il nous faut lancer de nouveaux travaux sur le sujet, avec des mesures, des tests. Quoi qu'il en soit, ce sont des fréquences qui ne pourraient être utilisées que pour des couvertures très ciblées.

Le numérique a-t-il un impact néfaste sur l'environnement?

À trafic constant, la 5G permet de diviser par 10 la consommation d'énergie d'un réseau télécoms par rapport à la 4G. Elle a même été conçue pour cela. Plus généralement, Orange est résolument engagé dans la maîtrise de son empreinte environnementale: nous avons l'objectif d'être neutre en carbone en 2040, avec dix ans d'avance sur l'accord de Paris. Il faut aussi prendre en compte les externalités positives du numérique dans de nombreux secteurs: transports, industrie, habitat, agriculture... Une visioconférence est bien moins énergivore qu'un déplacement en avion. Enfin, il nous faut inciter les consommateurs à avoir un usage responsable du numérique et à adopter des gestes simples qui permettent de réduire leur impact carbone. Néanmoins, je ne suis pas certain que l'opinion publique accepte une réduction de l'accès à certains usages, comme le visionnage de vidéos sur mobile.



Nous aurions parfaitement pu maintenir le dividende d'Orange

Stéphane Richard

En Bourse, les grands opérateurs européens, dont Orange, sont au plus bas. Comment l'expliquez-vous?

Depuis quelques années, le secteur des télécoms connaît un désamour des investisseurs. Cela pose de vraies questions. Les doutes des marchés financiers ont plusieurs origines. Tout d'abord, ils estiment que les opérateurs investissent trop dans leurs réseaux et s'interrogent sur le retour sur investissement. La décote des opérateurs européens est aussi imputable à la régulation en Europe. Le marché européen est très fragmenté: l'Europe compte une centaine d'opérateurs pour 500 millions d'habitants, quand il n'y en a que trois en Chine ou aux États-Unis. Sans parler des positions de certains régulateurs nationaux qui entretiennent une insécurité permanente en abusant des menaces, au lieu d'être dans un accompagnement respectueux des opérateurs...

La baisse du dividende a-t-elle eu un impact négatif?

Rappelons tout d'abord qu'Orange n'a pas perçu d'aides de l'État pendant la crise et n'a pas eu recours au chômage partiel. Nous avons débloqué 300 millions de trésorerie pour soutenir nos fournisseurs. Nous avons une situation de trésorerie solide et un business model résilient. Nous aurions parfaitement pu maintenir le dividende ; ce n'a finalement pas été la décision prise par le conseil d'administration, à laquelle je me suis rangé. Cette décision a évidemment pénalisé Orange en Bourse. Pour les marchés financiers, la baisse du dividende n'est pas perçue comme un problème en soi, mais comme un symptôme. Beaucoup d'investisseurs y ont vu l'influence excessive de l'actionnaire

public. En France, les actionnaires n'ont pas bonne presse. Quand on choisit d'introduire une entreprise en Bourse, ensuite il faut respecter les actionnaires!

Les périodes de crise sont-elles propices aux rapprochements?

En France, je ne vois pas de possibilité de consolidation à court terme. En Europe, notre priorité reste la consolidation dans nos différents marchés. Nous regardons l'évolution du marché en Espagne, en Belgique et en Roumanie. Reste le rêve de la construction d'un grand champion européen, qui se heurte à d'innombrables difficultés mais qui finira peut-être par voir le jour.

L'arrivée de Free en Pologne pénalise-t-elle Orange?

J'y vois la confirmation que la Pologne est un marché attractif! Dans les dernières d'années, nous avons profondément transformé nos opérations en Pologne et je suis confiant dans notre capacité à nous adapter aux évolutions de ce marché. J'ajoute que l'arrivée d'Iliad sur le marché polonais peut également être source d'opportunités pour Orange en Pologne.

À VOIR AUSSI - Emmanuel Macron: «Oui, la France va prendre le tournant de la 5G»